

Les usages politiques du web 2.0

Regard croisé des élus municipaux et du grand public

N° 18981

Vos contacts Ifop :

Frédéric Dabi

frederic.dabi@ifop.com

Damien Philippot

damien.philippot@ifop.com

Cécile Lacroix-Lanoë

cecile.lacroix-lanoe@ifop.com

Novembre 2010



1 - La méthodologie

2 - Les résultats de l'étude

A - La relation personnelle à internet et les usages d'internet

B - La présence personnelle sur internet

C - La présence de la Mairie sur internet

D - Les usages politiques d'internet du grand public

E - Représentations associées à l'utilisation politique d'internet par les élus



1 | La méthodologie



Étude réalisée pour : **Orange et l'Association des Maires de France**

ÉLUS MUNICIPAUX

Échantillons

Échantillon de **401** maires, premier adjoints et adjoints en charge des nouvelles technologies, représentatif de l'ensemble des villes de France.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille de la commune) après stratification par région.

Lors du terrain d'enquête, les grandes communes ont été surreprésentées afin de disposer d'effectifs suffisants pour proposer une lecture des résultats sur ces communes. Elles ont ensuite été ramenées à leur poids réel lors du traitement informatique.

Modes de recueil

Les interviews ont eu lieu par téléphone. Les élus ont été interrogés dans leur mairie.

Dates de terrain

Du 27 octobre au 15 novembre 2010

GRAND PUBLIC INTERNAUTE

Échantillon de **1010** personnes, représentatif de la population internaute française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).

Du 8 au 10 novembre 2010



2 | Les résultats de l'étude

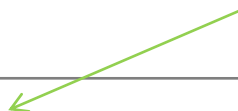
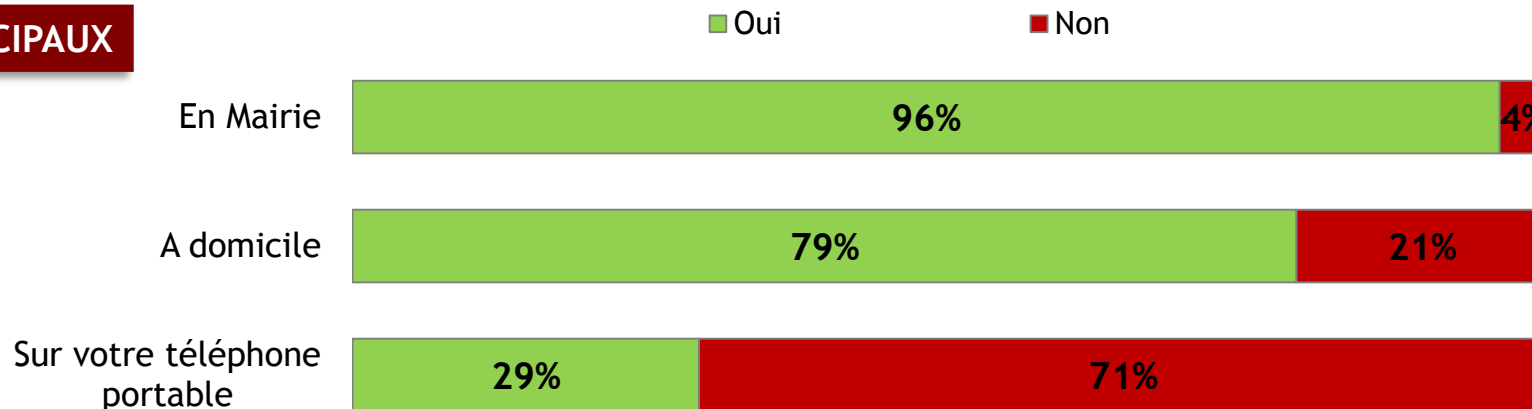


A | La relation personnelle à internet et les usages d'internet

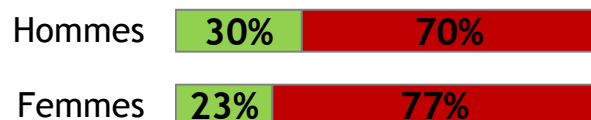


Question : Vous personnellement disposez-vous d'une connexion ou d'un accès à internet... ?

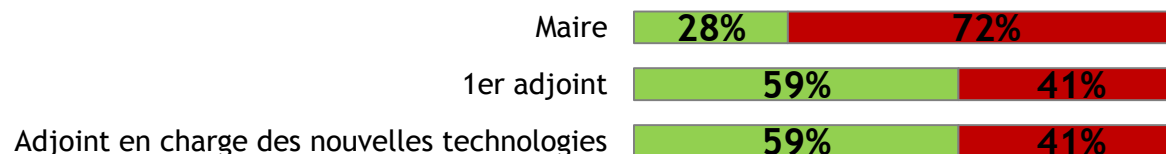
ÉLUS MUNICIPAUX



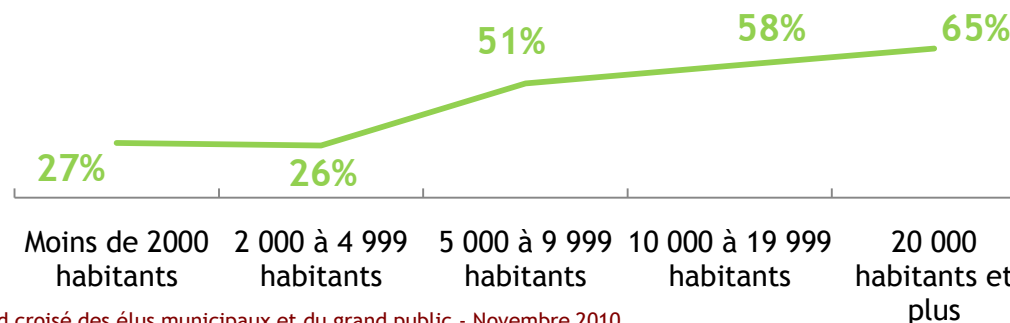
En fonction du genre



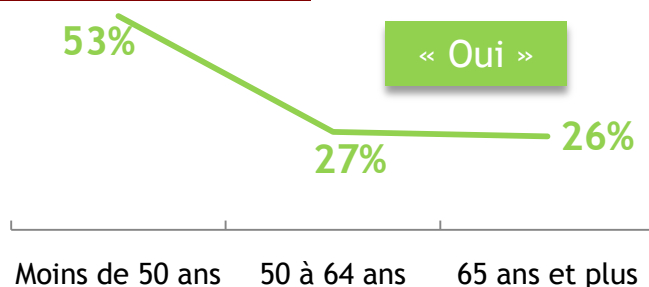
En fonction du mandat



En fonction de la taille de la commune



En fonction de l'âge



Question : A quelle fréquence utilisez-vous internet, quels que soient vos modes et lieux de connexion ?

ÉLUS MUNICIPAUX

Plusieurs fois par jour  59%

Une fois par jour ou presque  18%

Plusieurs fois par semaine  8%

Moins souvent  4%

Jamais  11%

GRAND PUBLIC INTERNAUTE

Plusieurs fois par jour  54%

Une fois par jour ou presque  25%

Plusieurs fois par semaine  16%

Moins souvent  5%



Question : A quelle fréquence utilisez-vous internet, quels que soient vos modes et lieux de connexion ?

ÉLUS MUNICIPAUX

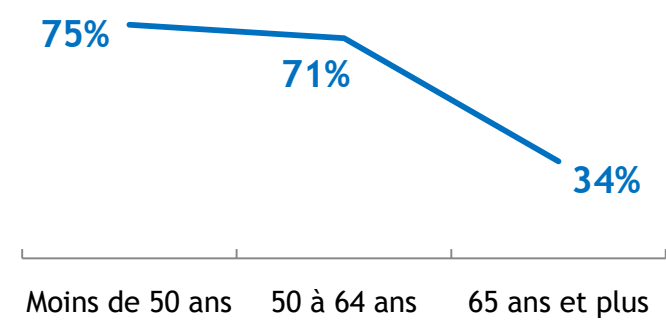
Plusieurs fois par jour 59%

En fonction du genre

Hommes 60%

Femmes 53%

En fonction de l'âge



En fonction du mandat

Maire 58%

1er adjoint 76%

Adjoint en charge des nouvelles technologies 94%

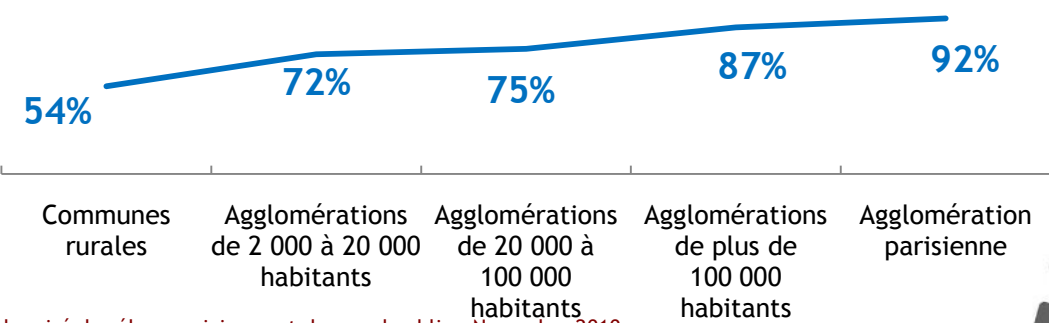
En fonction de la sympathie partisane

Gauche 71%

Droite 48%

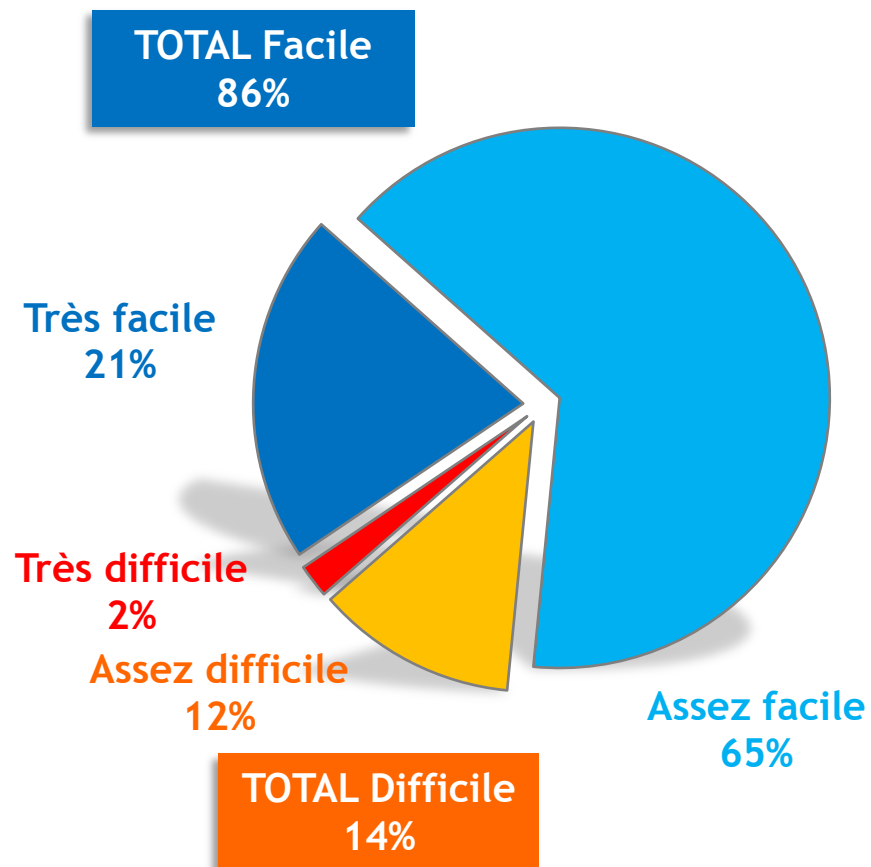
Sans sympathie partisane 54%

En fonction de la catégorie d'agglomération



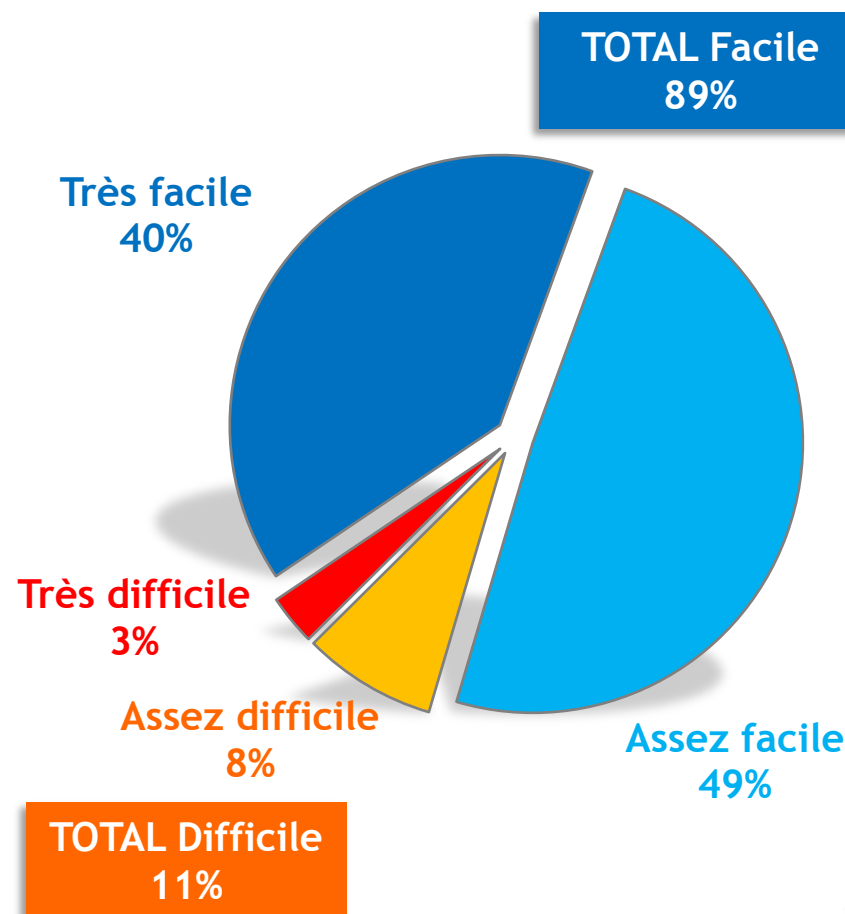
Question : En vous basant sur votre propre expérience d'internet, diriez-vous que l'utilisation d'internet c'est quelque chose de... ?

ÉLUS MUNICIPAUX



Base : Élus ayant déclaré utiliser internet, soit 89% de l'échantillon (371 personnes).

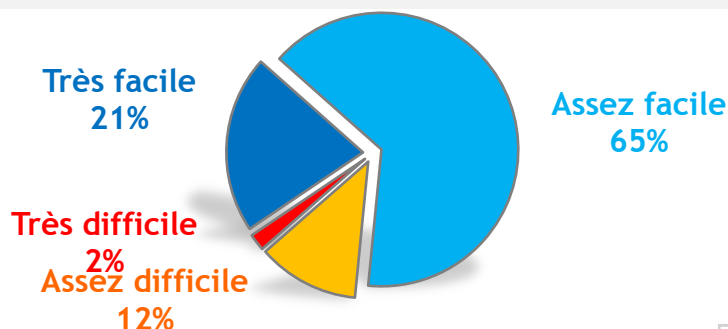
GRAND PUBLIC INTERNAUTE



Question : En vous basant sur votre propre expérience d'internet, diriez-vous que l'utilisation d'internet c'est quelque chose de... ?

ÉLUS MUNICIPAUX

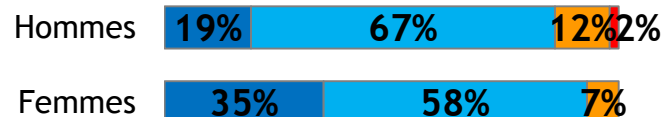
TOTAL Difficile
14%



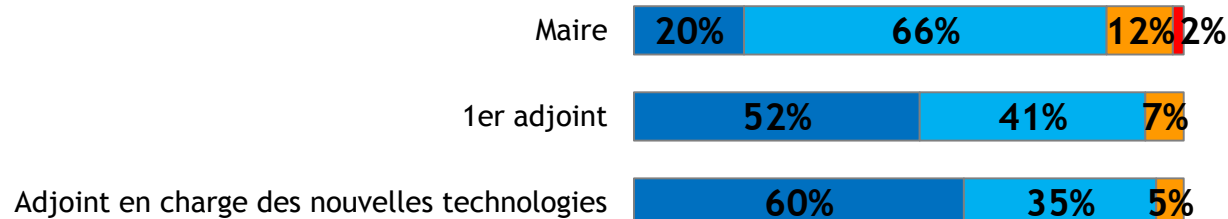
TOTAL Facile
86%

Base : Élus ayant déclaré utiliser internet, soit 89% de l'échantillon (371 personnes).

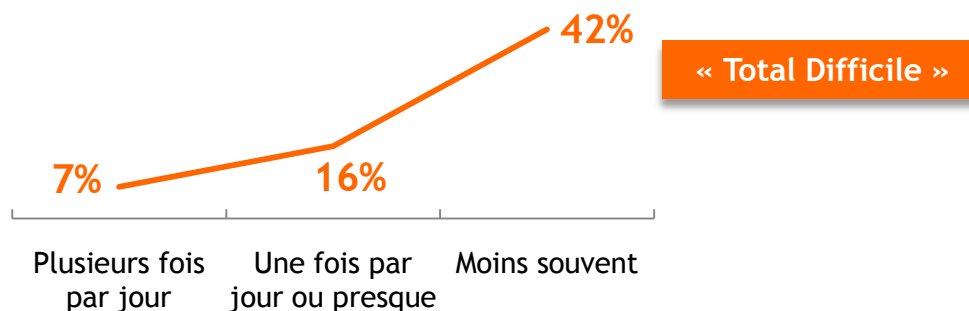
En fonction du genre



En fonction du mandat



En fonction de la fréquence d'utilisation d'internet



Question : Nous ne parlons plus maintenant de votre Mairie, mais de vous-même, individu et élu municipal.

ÉLUS MUNICIPAUX

■ Oui ■ C'est en projet ■ Non

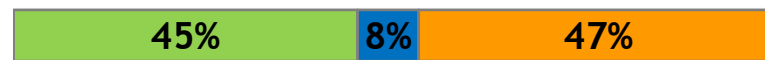


Base : Élus ayant déclaré utiliser internet, soit 89% de l'échantillon (371 personnes).

Question : Vous-même, possédez-vous... ?

GRAND PUBLIC INTERNAUTE

■ Oui ■ C'est en projet ■ Non



NB : seuls trois items ont été proposé au grand public



Les élus municipaux déclarent utiliser largement Internet et ne se distinguent guère en cela de la population française. On note ainsi que 59% des élus interrogés se connectent plusieurs fois par jour, soit un taux supérieur à celui mesuré auprès de l'ensemble des internautes français (54%). Seuls 11% ne vont jamais sur le web¹. La proportion d'élus se connectant plusieurs fois par jour varie en fait sensiblement selon l'âge : elle est plus élevée parmi les élus les plus jeunes (75% parmi les moins de 50 ans, 71% entre 50 et 64 ans contre seulement 34% au-delà de 65 ans).

La quasi totalité des mairies disposent d'une connexion à Internet (96%), et 70% des maires et adjoints interrogés déclarent avoir une connexion à leur domicile. Ces deux éléments permettent de comprendre ce niveau élevé d'utilisation d'Internet observé parmi les élus.

L'existence d'une connexion sur son téléphone portable est en revanche nettement plus minoritaire (29%) et surtout l'apanage des jeunes élus (53% des moins de 50 ans disposent d'une telle connexion, contre 26 à 27% de leurs aînés seulement) et de ceux administrant des villes de taille moyenne ou importante (on dépasse les 50% de connexion sur son téléphone portable uniquement dans les villes de plus de 5000 habitants).

Ces éléments permettent de comprendre une autre donnée fondamentale de l'enquête : **les élus municipaux apparaissent dans leur très grande majorité familiers de l'utilisation d'Internet** : 86% (versus 89% parmi l'ensemble des internautes) estiment qu'il est facile d'utiliser Internet. Nuançons néanmoins ce constat général en relevant que seuls 21% considèrent que cela est « très facile » (alors que ce taux monte à 40% au sein du grand public internaute) et que le sentiment de facilité d'utilisation évolue considérablement en fonction de la fréquence d'utilisation : ainsi, les utilisateurs peu réguliers d'Internet sont 42% à estimer qu'il s'agit de quelque chose de difficile.

1. Selon l'Ifop, fin 2009, 72% des Français de 18 ans et plus se connectent de temps en temps ou régulièrement à Internet, 28% ne le faisant jamais.



Bien connectés et fréquents utilisateurs d'Internet, les élus municipaux ont toutefois des usages d'Internet qui ne sont pas aussi diversifiés que ceux du grand public. Surtout, ils apparaissent relativement peu tournés vers les applications web 2.0, notamment dans leurs potentialités en termes de communication politique.

On relève ainsi que **85% des élus municipaux déclarent posséder une adresse électronique en tant qu'individu**. Mais seuls 17% ont une page Facebook personnelle, un taux nettement inférieur à celui du grand public internaute (45%). La tenue d'un blog ou d'un site personnel (3%) ou encore d'un compte Twitter (2%) reste largement confidentielle, alors que les taux respectifs observés au sein du grand public sont nettement supérieurs (respectivement 16% et 7%). Parmi l'ensemble des internautes, ces utilisations du web 2.0 varient fortement selon l'âge des répondants (plus on est jeune, plus on y a recours ; à titre d'exemple, 72% des internautes âgés de 18 à 24 ans déclarent animer une page Facebook). C'est aussi le cas parmi les élus municipaux (20 à 24% disposent d'une page Facebook chez les moins de 65 ans, contre seulement 2% au-delà de cet âge) ; mais des variations existent aussi selon la taille de la commune (ainsi, 46% des maires de communes de 10 à 20 000 habitants et 37% de ceux administrant une commune de plus de 20 000 habitants ont une page Facebook).

Les élus municipaux apparaissent encore timides dans leur utilisation professionnelle d'Internet (ainsi, 40% seulement déclarent avoir une adresse électronique en tant qu' élu), **mais surtout dans leur exploitation du web 2.0 en termes de communication politique**. Ainsi, en tant qu'élus, seuls 2% d'entre eux tiennent un blog (ce taux atteignant tout de même 20% dans les communes de plus de 20 000 habitants), 2% ont un compte Twitter, et 1% possède une page Facebook.

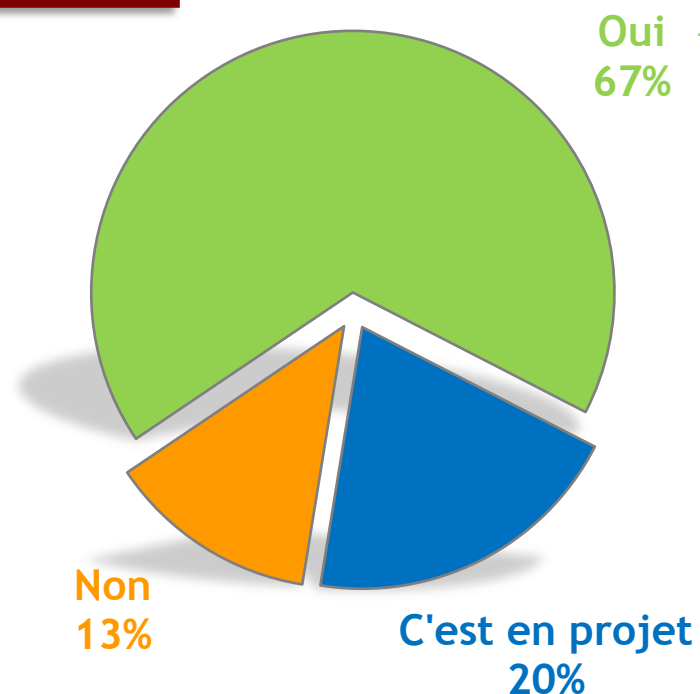


B | La présence de la Mairie sur internet

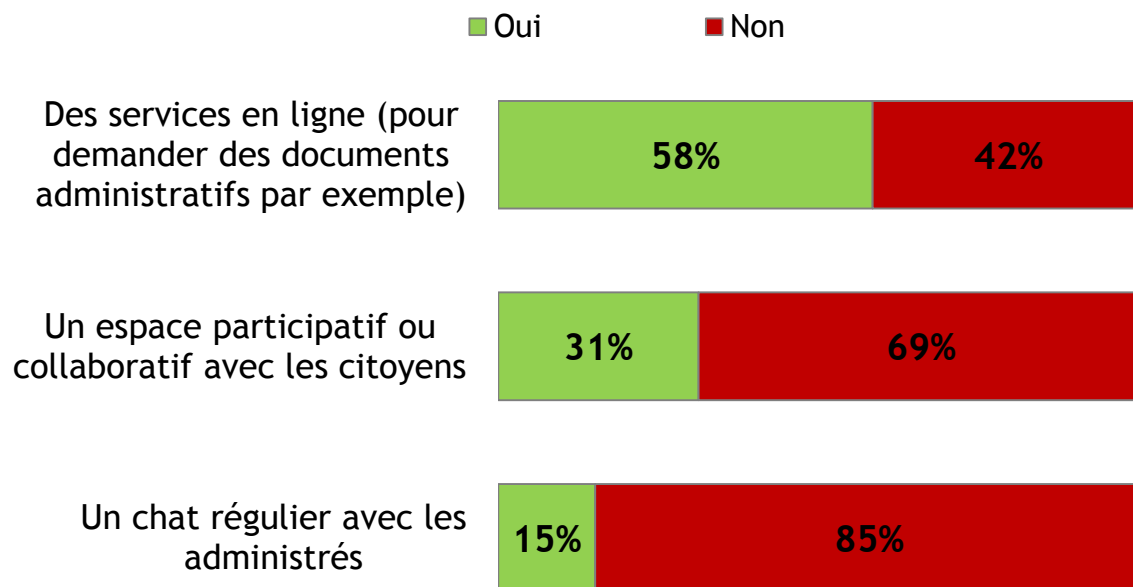


Question : Votre commune ou Mairie dispose-t-elle d'un site internet ?

ÉLUS MUNICIPAUX

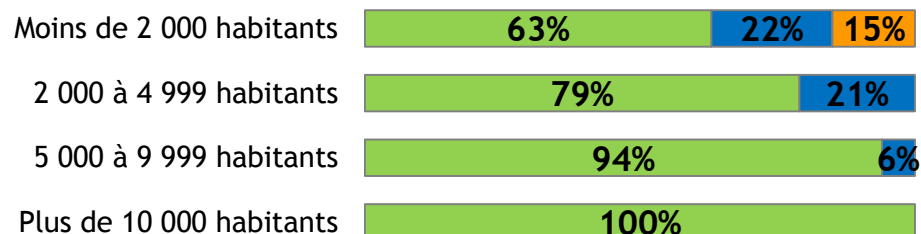


Question : Le site internet de votre Mairie possède-t-il les fonctionnalités suivantes ?



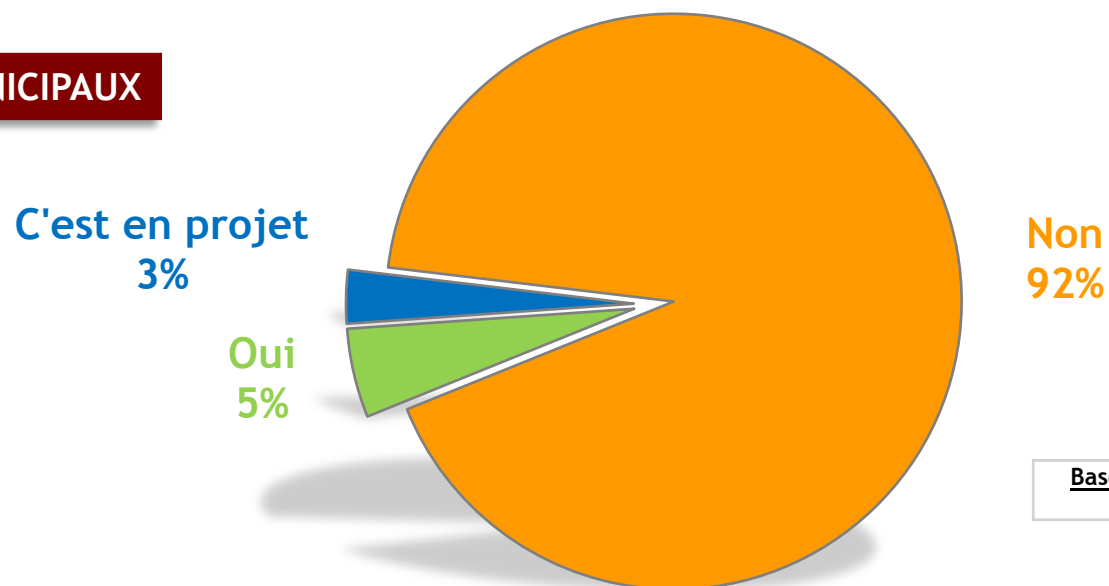
Base : Élus dont la Mairie dispose d'un site internet, soit 67% de l'échantillon (343 personnes).

En fonction de la taille de la commune



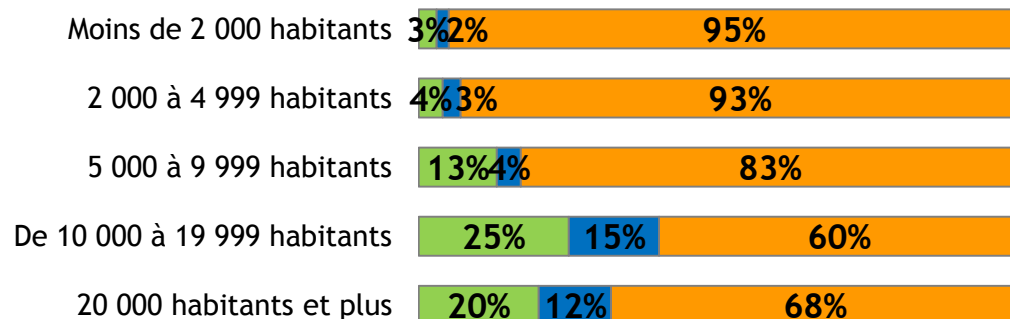
Question : Votre Mairie, en tant qu'institution, est-elle présente sur les réseaux sociaux, comme Facebook ou Twitter ?

ÉLUS MUNICIPAUX



Base : Élus dont la Mairie dispose d'un site internet, soit 67% de l'échantillon (343 personnes).

En fonction de la taille de la commune



Les mairies apparaissent très présentes sur Internet, au moins dans un format institutionnel, via un site Internet. On relève ainsi que 67% des élus municipaux interrogés déclarent que leur mairie dispose d'un site Internet, et 20% que cela est en projet. Ce taux varie sensiblement selon la taille de la commune : on passe ainsi de 63% dans les communes de moins de 2000 habitants à 100% au-delà de 100 000 habitants. Les fonctionnalités présentes sur ces sites semblent relativement étendues dans la mesure où dans 58% des cas le site propose des services en ligne, et où 31% des sites offrent un espace collaboratif ou participatif avec les citoyens, 15% permettant même l'organisation de chats réguliers avec les administrés.

Toutefois, une fois de plus, les usages web 2.0 sont nettement plus en retrait : seules 5% des mairies sont ainsi présentes sur Facebook (3% ayant le projet d'y être). Là aussi, **les écarts entre petites et grosses communes sont manifestes :** seules 3% des communes de moins de 2000 habitants ont une page Facebook, contre 20% des communes de plus de 20 000 habitants et même 25% de celles comptant entre 10 et 20 000 habitants.



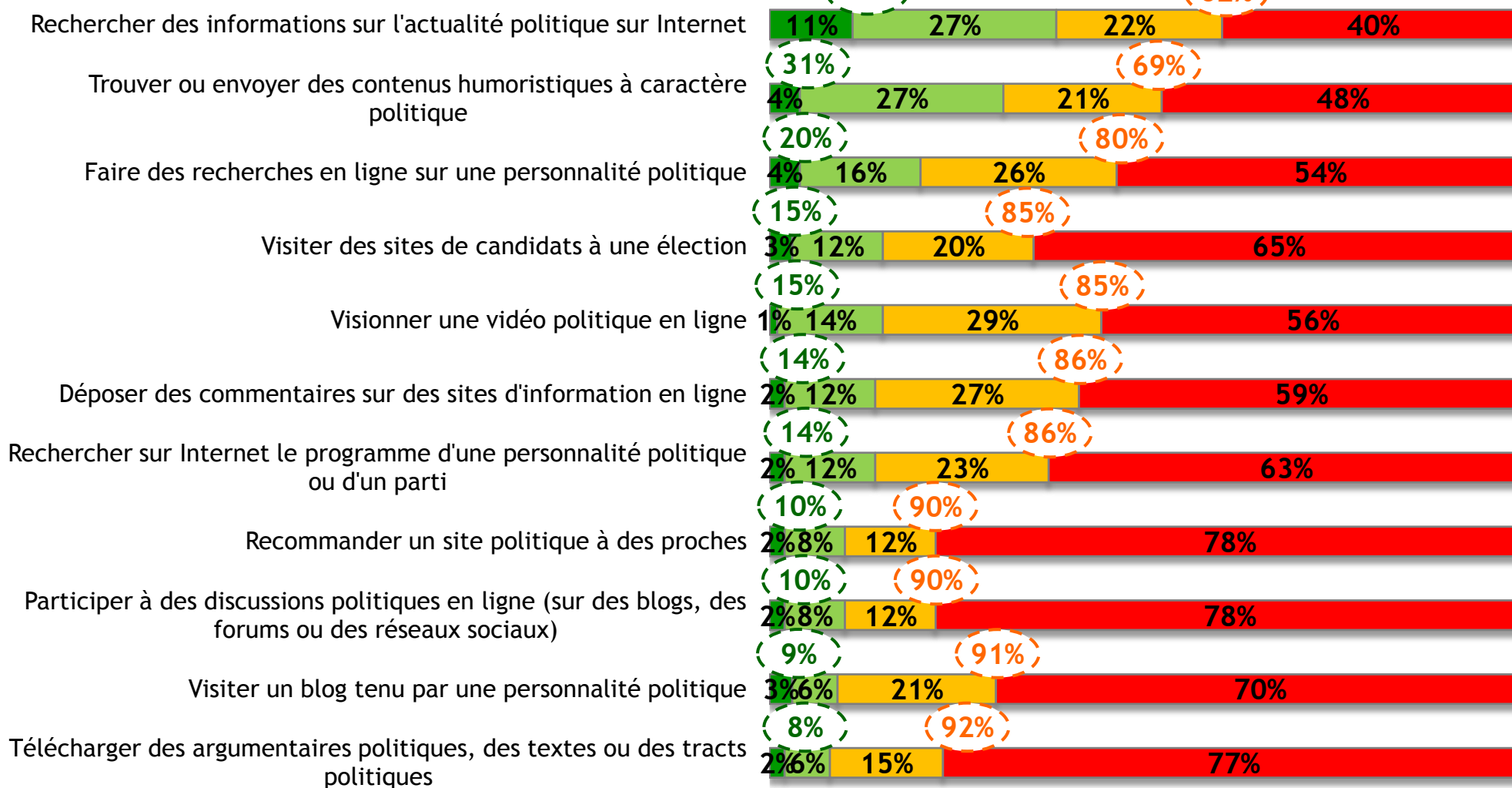
C | Les usages politiques d'internet du grand public



Question : Vous arrive-t-il souvent, de temps en temps, rarement ou jamais de... ?

GRAND PUBLIC INTERNAUTE

■ Souvent ■ De temps en temps ■ Rarement ■ Jamais

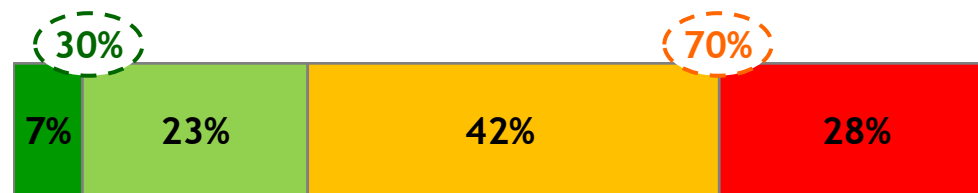


Question : Certains maires utilisent de nouveaux moyens de communication et de dialogue avec les habitants de leur commune, comme le blog, la page Facebook ou le compte Twitter. Vous personnellement, en tant qu'habitant de votre commune, diriez-vous que l'utilisation par votre maire de ces nouveaux moyens de communication et de dialogue ?

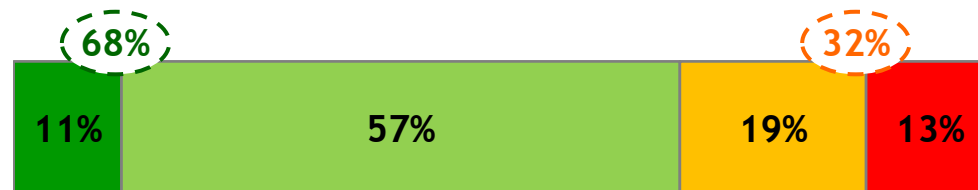
GRAND PUBLIC INTERNAUTE

■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout

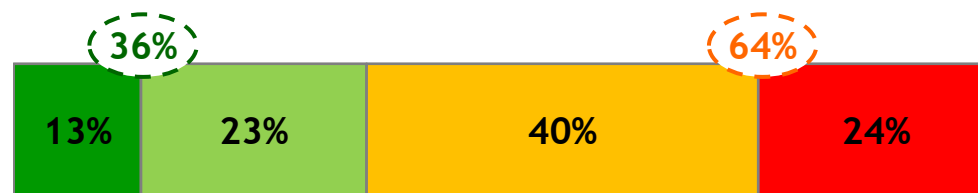
Est indispensable, cela répond pour vous à un besoin important



Peut être quelque chose d'intéressant, un plus, mais n'est pas forcément indispensable pour vous

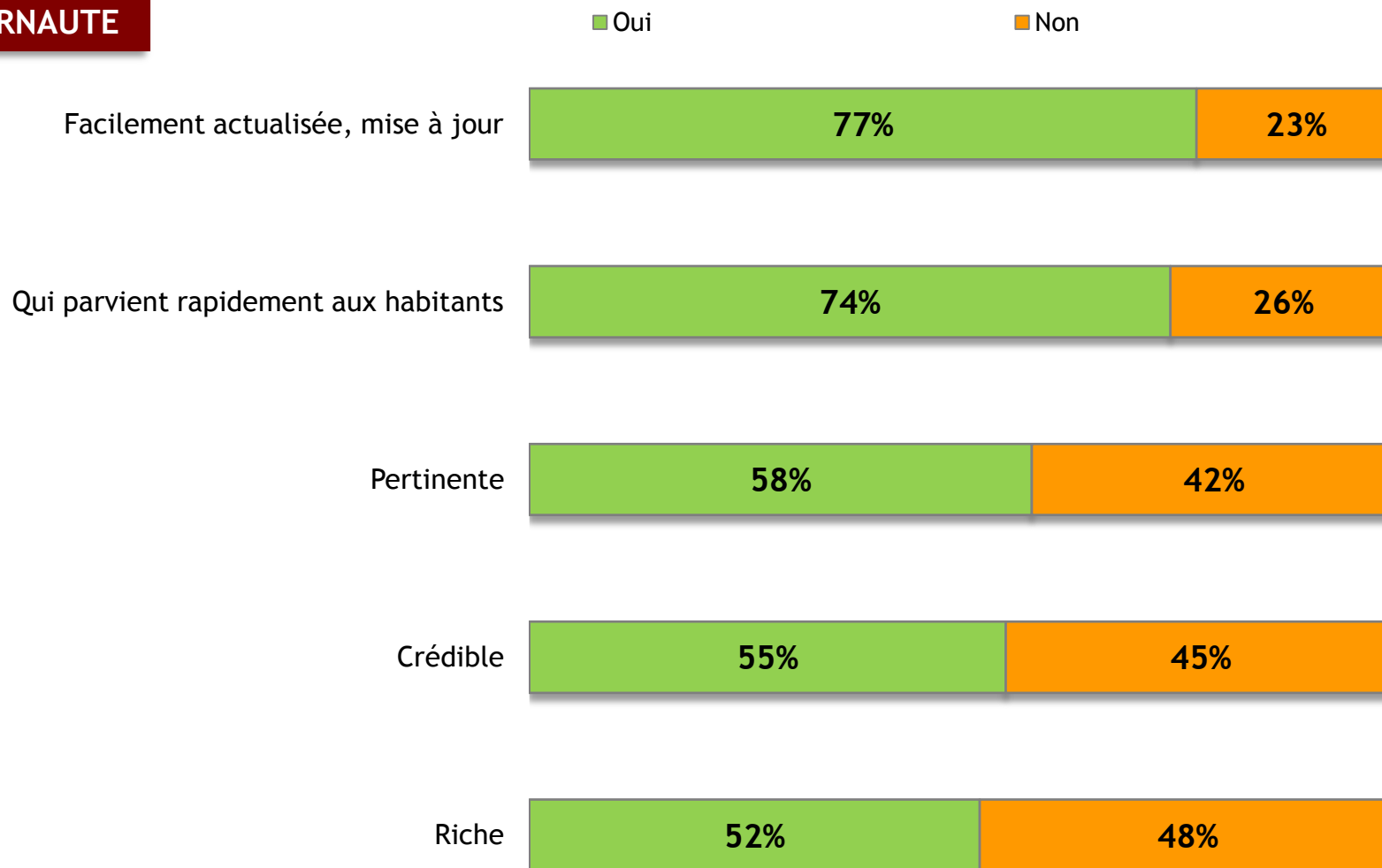


Vous paraît inutile



Question : Et diriez-vous qu'il est possible pour un maire par l'intermédiaire de tels outils de communication de donner aux habitants de sa commune une information... ?

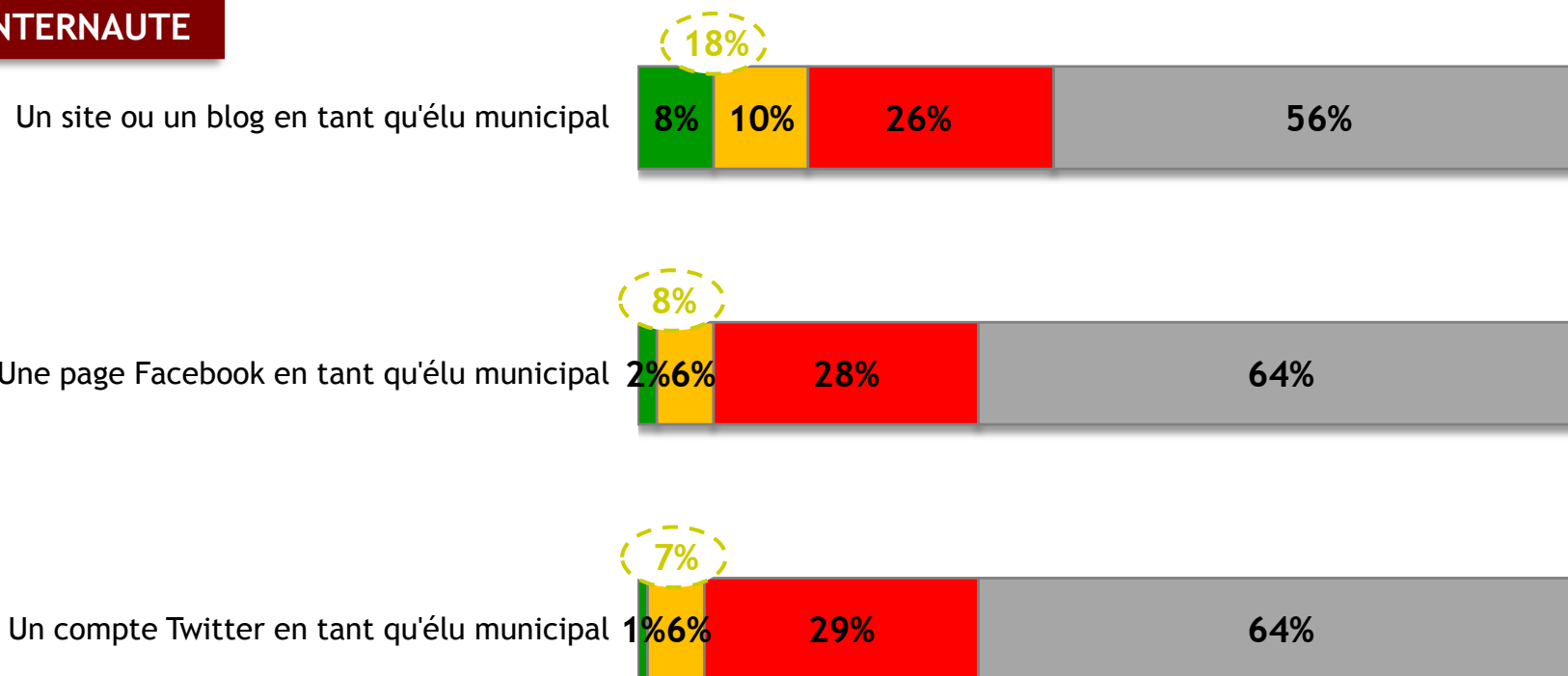
GRAND PUBLIC INTERNAUTE



Question : D'après ce que vous en savez, le maire de votre commune possède-t-il... ?

GRAND PUBLIC INTERNAUTE

■ Oui, et je l'ai déjà consulté ■ Oui, mais je ne l'ai jamais consulté ■ Non ■ Vous ne savez pas



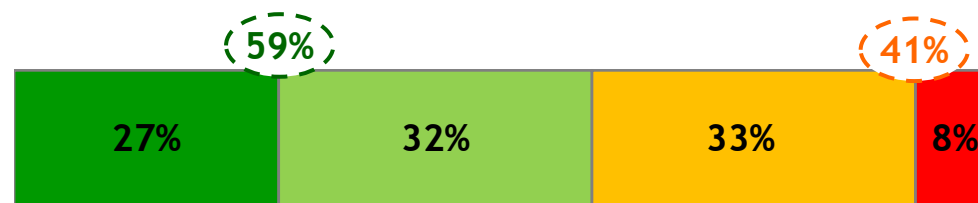
Au total, 9% des internautes ont consulté au moins un de ces supports

Question : Sur ce blog, vous arrive-t-il de... ?

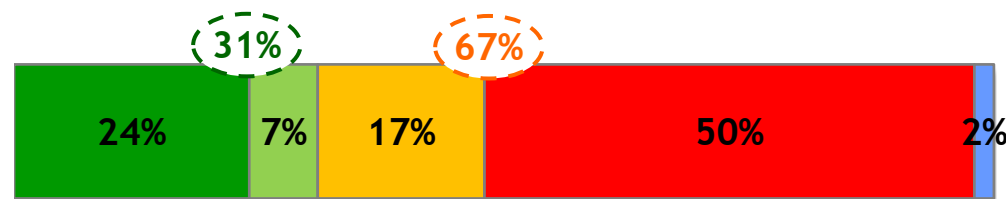
GRAND PUBLIC INTERNAUTE

■ Souvent ■ De temps en temps ■ Rarement ■ Jamais ■ Cette fonctionnalité n'existe pas sur le blog de mon maire

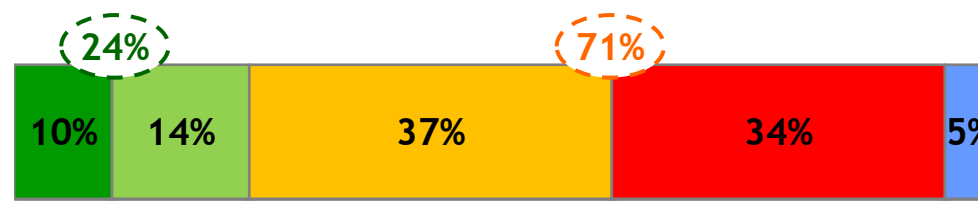
Lire les articles, ou visionner les vidéos postés par votre maire



Engager un dialogue avec votre maire (via des messages, ou via un chat)



Laisser un commentaire ou un message, pour faire passer une idée ou une remarque à votre maire

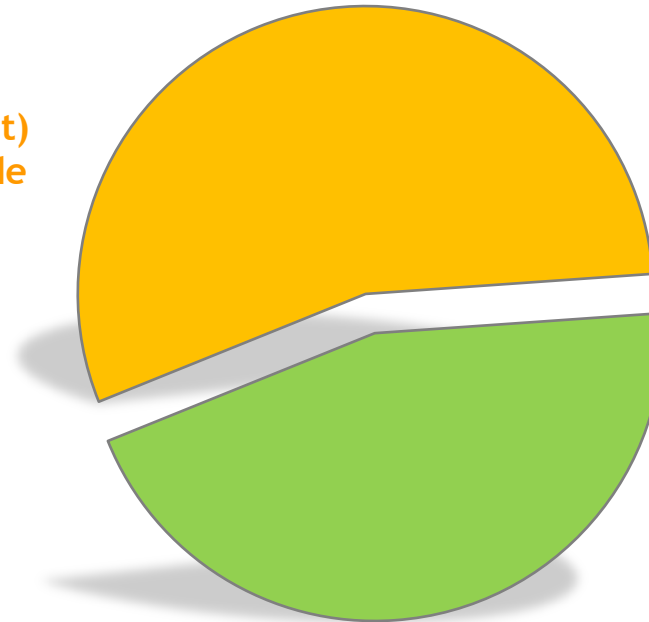


Base : internautes ayant déjà consulté le blog du maire de leur commune, soit 8% de l'échantillon (76 personnes).

Question : En pensant à ce ou ces moyen(s) de communication utilisé(s) par votre maire (son blog et / ou sa page Facebook et / ou son compte twitter) que vous avez déjà consulté(s), diriez-vous qu'il(s)... ?

GRAND PUBLIC INTERNAUTE

Ne vous permette(nt)
pas véritablement de
vous exprimer
librement
55%



Vous permette(nt) de
vous exprimer plutôt
librement, voire
d'entamer une forme
de dialogue avec
votre maire
45%

Base : internautes ayant déjà consulté le blog, ou la page Facebook, ou le compte twitter du maire de leur commune, soit 9% de l'échantillon (80 personnes).



Les usages politiques d'Internet par le grand public s'avèrent relativement peu fréquents et le plus souvent circonscrits à de la recherche d'information.

En tête des usages, la recherche d'informations sur l'actualité politique concerne 38% des internautes interrogés, et dans le même ordre d'idée, 20% d'entre eux font souvent ou de temps en temps des recherches sur une personnalité politique. A noter que la recherche ou l'envoi de contenus humoristiques à caractère politique arrive en deuxième position des pratiques politiques en ligne (31%).

Tous les usages relatifs aux potentialités web 2.0 d'Internet restent quant à eux assez marginaux : seuls 10% des internautes participent souvent ou de temps en temps à des discussions politiques en ligne (sur des blogs, des forums ou des réseaux sociaux), 9% visitent des blogs tenus par des personnalités politiques.

Sur l'ensemble de ces dimensions, on relève que les comportements politiques en ligne ne diffèrent guère des attitudes politiques du grand public en général, dans la mesure où ce sont les publics les plus politisés (éduqués, manifestant un intérêt particulier pour la vie publique, et plutôt âgés) qui se montrent les plus actifs dans les pratiques politiques en ligne.

Dans ce contexte, les potentialités de l'usage politique d'Internet par le maire de sa commune ne sont pas négligées et semblent même correspondre à un besoin : 30% des personnes interrogées estiment que l'utilisation par leur maire des nouveaux moyens de communication et de dialogue sur Internet (blog, réseaux sociaux) leur est indispensable, 68% que cela peut être quelque chose d'intéressant, un plus, sans être indispensable. Seuls 36% jugent cette utilisation inutile.



Par ailleurs, il est intéressant de noter que le grand public internaute accorde des qualités spécifiques à l'information qui peut être dispensée par les élus municipaux en ligne via ces moyens modernes de communication. C'est notamment la réactivité de l'information et la facilité de actualisation qui séduisent : 74% considèrent que par ce biais, l'information peut parvenir rapidement aux habitants, et 77% qu'elle peut être aisément mise à jour. Sur les autres dimensions (pertinence, crédibilité et richesse), qui concernent davantage le contenu de l'information, les jugements sont plus nuancés (entre 52% et 58% des répondants estiment que l'information dispensée via le web 2.0 peut revêtir ces qualités).

Interrogés sur leur usage personnel des moyens de communication web 2.0 de leurs élus, les internautes confirment d'abord la rareté de leur existence : ainsi, seuls 18% connaissent l'existence du blog de leur maire et parmi eux, seuls 8% déclarent l'avoir déjà consulté ; ces taux baissent respectivement à 8% et 2% pour la page Facebook de leur maire et à 7% et 1% pour son compte Twitter. **Au total, 9% des internautes ont ainsi déjà consulté au moins un des supports.**

Les pratiques des internautes sur ces moyens de communication politiques s'avèrent principalement informatives, confirmant en cela les enseignements de la question sur les usages politiques d'Internet par le grand public : 59% des internautes ayant déjà consulté le blog de leur maire y ont lu des articles ou visionné des vidéos, mais seuls 31% ont engagé un dialogue avec lui, et 24% ont laissé un commentaire afin de lui faire passer une remarque ou une idée.

Au final, les internautes qui consultent ces moyens d'expression web 2.0 de leur maire sont partagés sur la liberté d'expression permise par ces outils : 45% estiment qu'ils ont le loisir de s'y exprimer librement, voire d'engager un dialogue avec leur édile, tandis que 55% pensent le contraire.

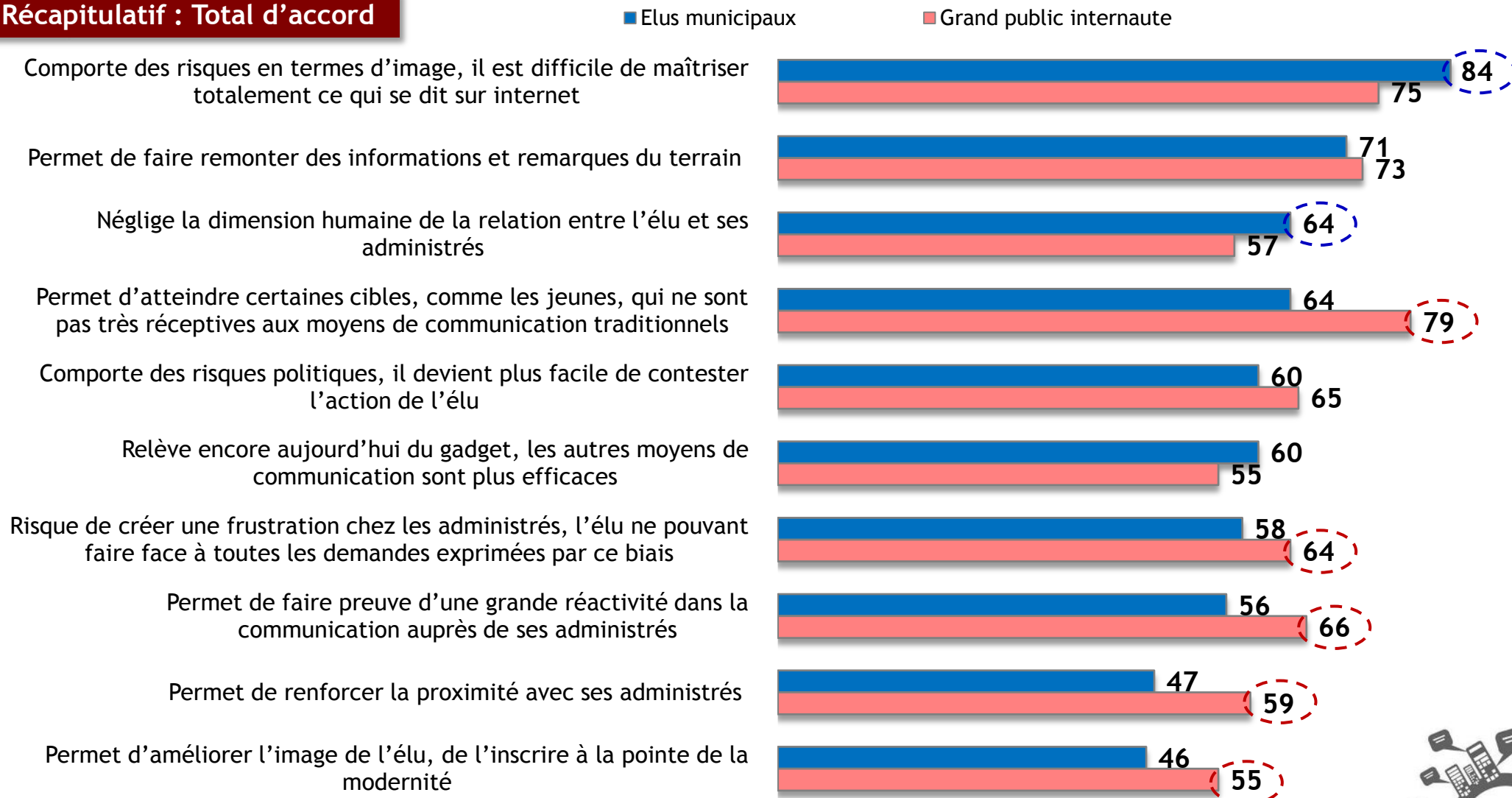


D | Les représentations associées à l'utilisation politique d'internet par les élus locaux



Question : Êtes-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord avec chacune des phrases suivantes ? Être présent sur internet en tant qu' élu municipal, à travers un blog, ou à travers les réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter ...

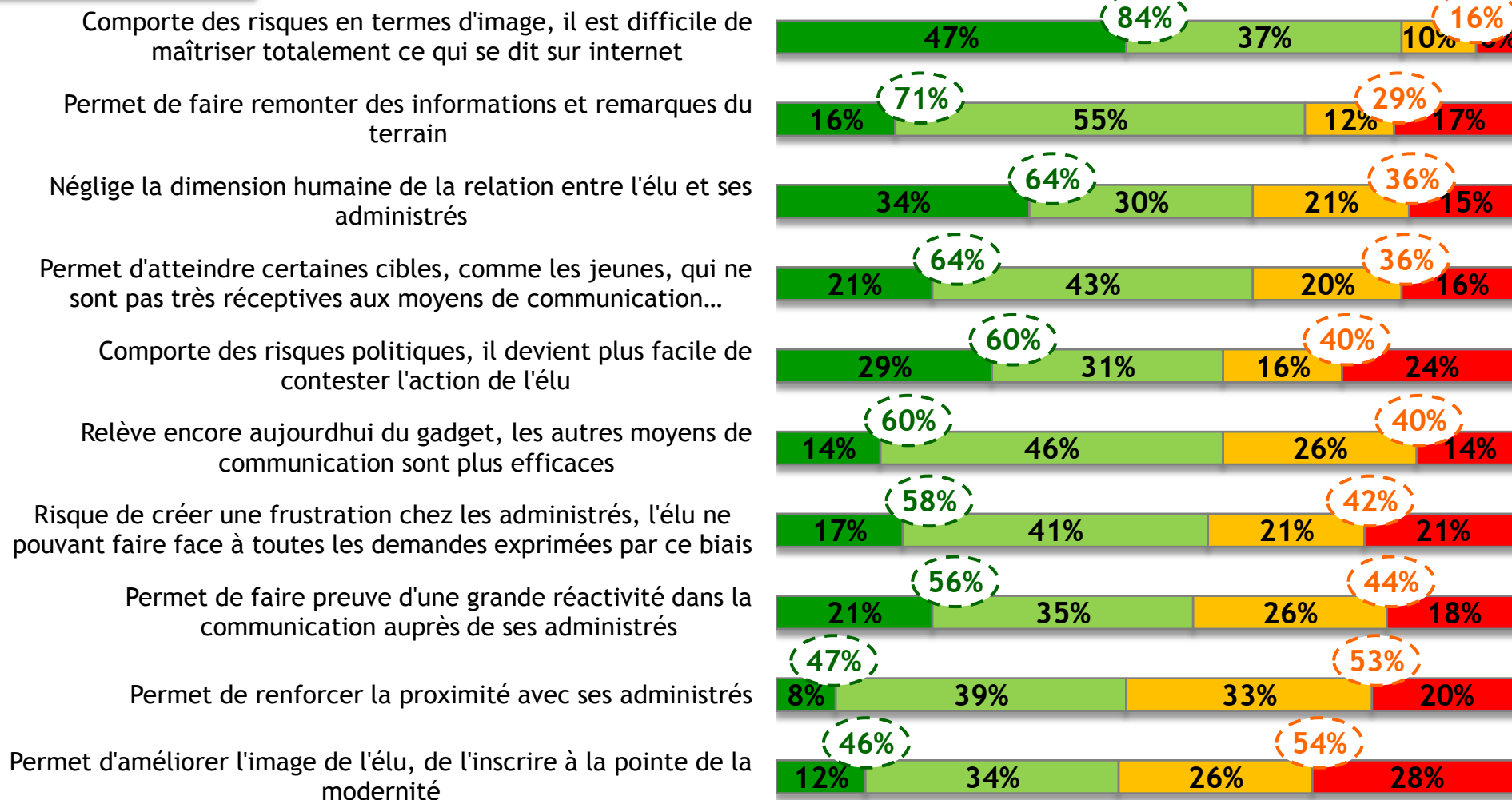
Récapitulatif : Total d'accord



Question : Êtes-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord avec chacune des phrases suivantes ? Être présent sur internet en tant qu' élu municipal, à travers un blog, ou à travers les réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter ...

ÉLUS MUNICIPAUX

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

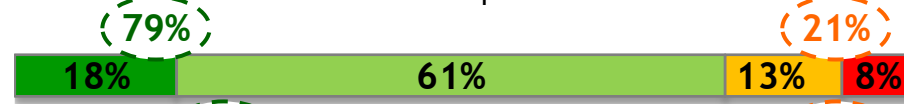


Question : Êtes-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord avec chacune des phrases suivantes ? Être présent sur internet en tant qu'élu municipal, à travers un blog, ou à travers les réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter ...

GRAND PUBLIC INTERNAUTE

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

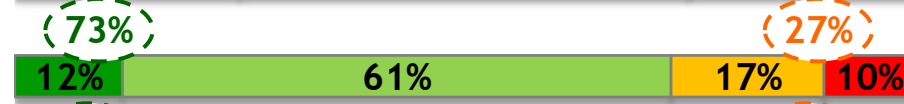
Permet d'atteindre certaines cibles, comme les jeunes, qui ne sont pas très réceptives aux moyens de communication traditionnels



Comporte des risques en termes d'image, il est difficile de maîtriser totalement ce qui se dit sur internet



Permet de faire remonter des informations et remarques du terrain



Permet de faire preuve d'une grande réactivité dans la communication auprès des habitants de sa commune



Comporte des risques politiques, il devient plus facile de contester l'action de l'élu



Risque de créer une frustration chez les habitants de sa commune, l'élu ne pouvant faire face à toutes les demandes exprimées par ce biais



Permet de renforcer la proximité avec les habitants de sa commune



Néglige la dimension humaine de la relation entre l'élu et les habitants de sa commune



Relève encore aujourd'hui du gadget, les autres moyens de communication sont plus efficaces

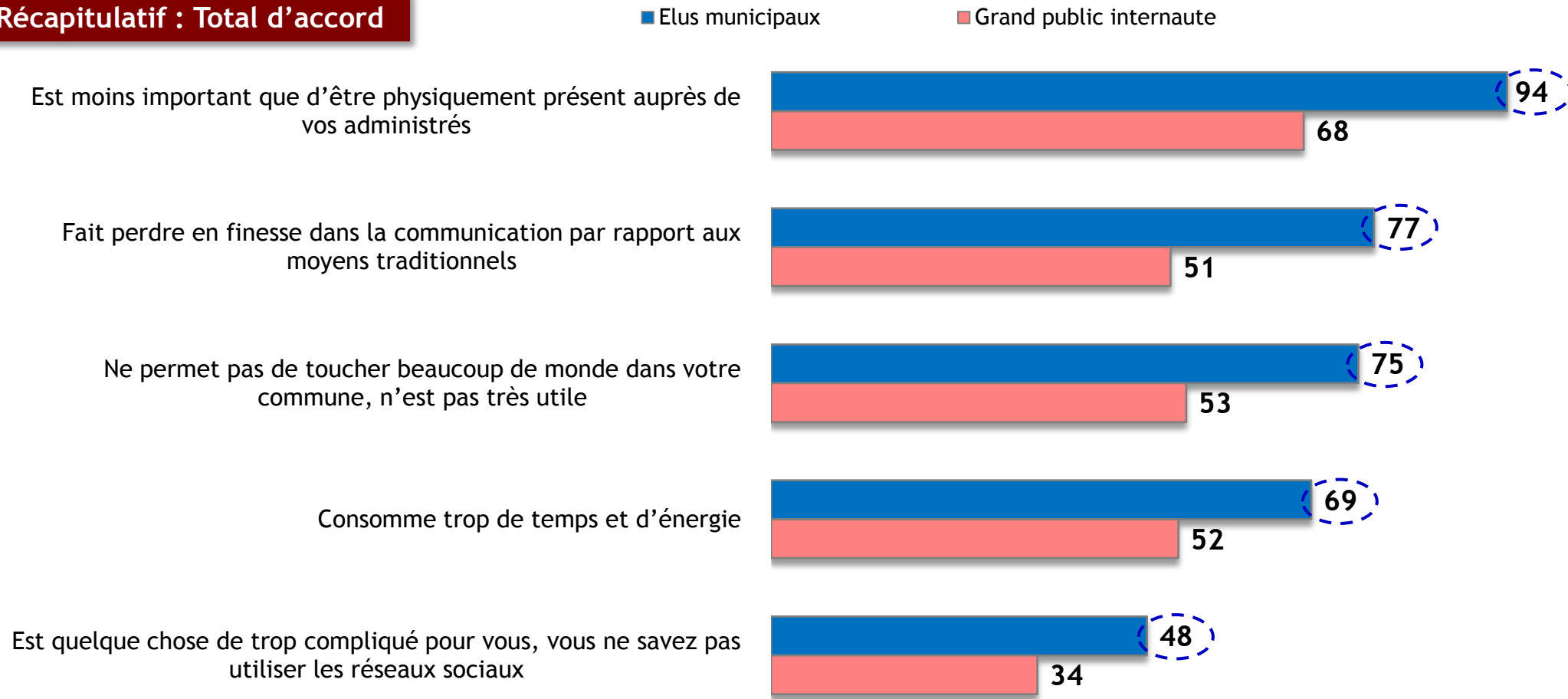


Permet d'améliorer l'image de l'élu, de l'inscrire à la pointe de la modernité



Question : Êtes-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord avec chacune des phrases suivantes ? Être présent sur les réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter...

Récapitulatif : Total d'accord



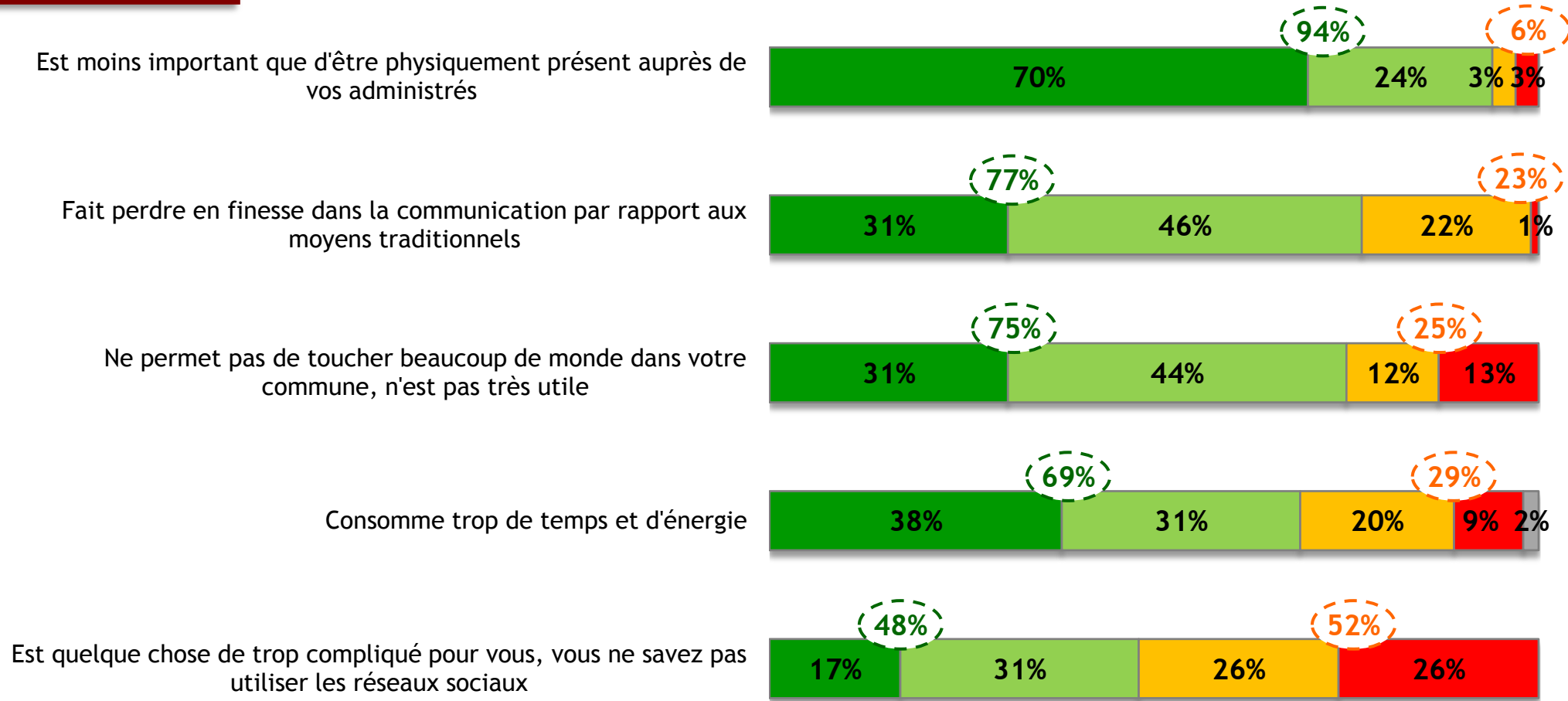
Base : Base : Élus n'étant pas présent sur les réseaux sociaux ou n'envisageant pas de l'être, soit 80% de l'échantillon (332 personnes) / internautes dont le maire n'est pas présent sur les réseaux sociaux ou qui ignorent si leur maire y est présent, soit 84% de l'échantillon (832 personnes).



Question : Êtes-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord avec chacune des phrases suivantes ? Être présent sur les réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter...

ÉLUS MUNICIPAUX

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord



Base : Élus n'étant pas présent sur les réseaux sociaux ou n'envisageant pas de l'être, soit 80% de l'échantillon (322 personnes).

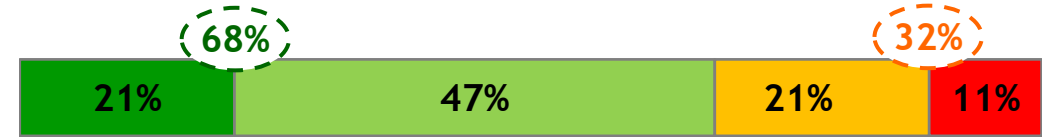


Question : Êtes-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord avec chacune des phrases suivantes ? D'après l'idée que vous vous en faites, pour le maire de votre commune, être présent sur les réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter... ?

GRAND PUBLIC INTERNAUTE

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

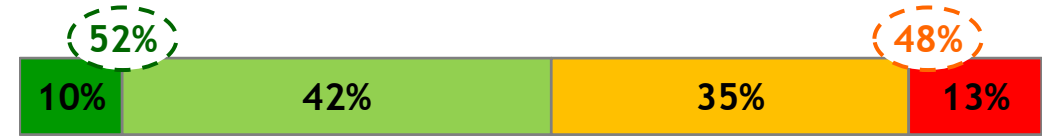
Est pour votre maire moins important que d'être physiquement présent auprès de ses administrés



Ne lui permettrait pas de toucher beaucoup de monde dans votre commune, ce ne serait pas très utile



Lui prendrait trop de temps et d'énergie



Ferait perdre à votre maire en finesse dans la communication par rapport aux moyens traditionnels



Est quelque chose de trop compliqué pour lui, il ne sait sans doute pas utiliser les réseaux sociaux



Base : internautes dont le maire n'est pas présent sur les réseaux sociaux ou qui ignorent si leur maire y est présent, soit 84% de l'échantillon (832 personnes).



Question : Parmi les situations suivantes, quelle est celle qui correspond à la vôtre ?

ÉLUS MUNICIPAUX

Vous avez mis en oeuvre une stratégie de veille concernant votre réputation sur internet, voire d'action pour rectifier des éléments
3%

Vous vous êtes déjà renseigné sur ce qu'on dit de vous sur internet mais n'avez pas cherché à agir, rectifier des éléments ou protéger votre image
12%

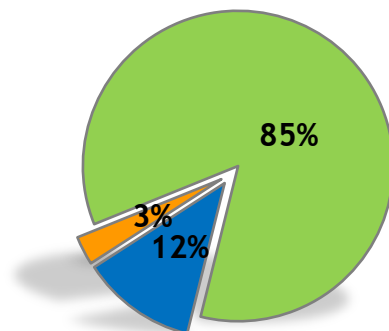


Vous ignorez ce qu'on dit de vous sur internet et ne cherchez pas à le savoir
85%



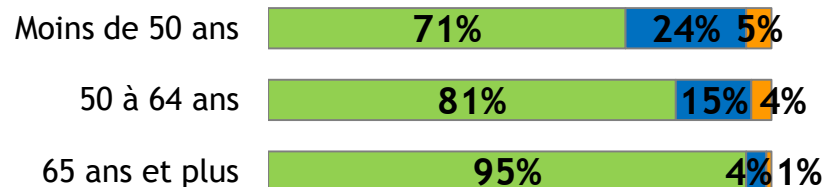
Question : Parmi les situations suivantes, quelle est celle qui correspond à la vôtre ?

ÉLUS MUNICIPAUX

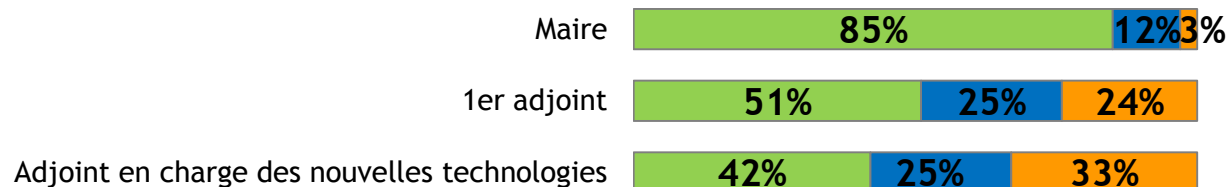


- Vous ignorez ce qu'on dit de vous sur internet et ne cherchez pas à le savoir
- Vous vous êtes déjà renseigné sur ce qu'on dit de vous sur internet mais n'avez pas cherché à agir, rectifier des éléments ou protéger votre image
- Vous avez mis en oeuvre une stratégie de veille concernant votre réputation sur internet, voire d'action pour rectifier des éléments

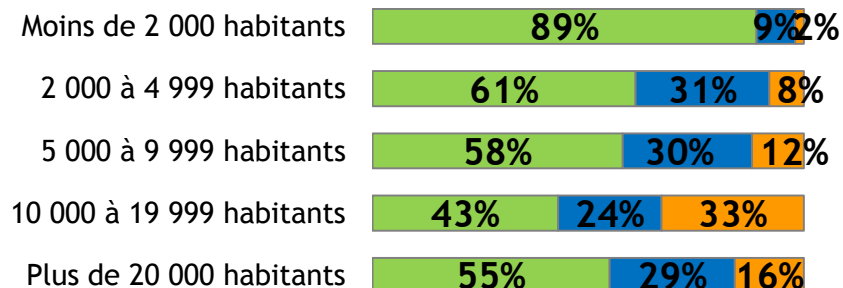
En fonction de l'âge



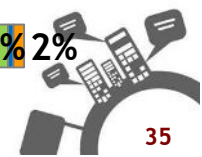
En fonction du mandat



En fonction de la taille de la commune



En fonction de la fréquence d'utilisation d'internet



Du point de vue du grand public, l'usage politique d'Internet par les élus locaux bénéficie d'une certaine **légitimité**. C'est vrai surtout du point de vue de la facilité de communiquer : 79% des internautes estiment ainsi que ces nouveaux moyens de communication permettent d'atteindre certaines cibles comme les jeunes qui traditionnellement ne sont pas très réceptives aux moyens plus traditionnels, et 66% que cela permet de faire preuve de réactivité dans la communication auprès des administrés. On note également une adhésion très majoritaire aux potentialités de ces moyens de communication dans le domaine de l'interactivité : 73% considèrent qu'ils permettent de faire remonter des informations et remarques du terrain.

Les internautes ne sont pas pour autant ignorants des risques qui peuvent être associés à ces modes de communication, ceux-ci étant aussi relevés par une part importante des interviewés : 75% pensent ainsi que l'élu prend des risques en termes d'image (il est difficile de maîtriser ce qui se dit de soi sur Internet), 65% qu'il prend des risques politiques (en facilitant les contestations de son action), et 64% qu'il risque de créer une frustration chez ses administrés (ne pouvant faire face à toutes les demandes émanant des internautes).

Quant aux dimensions relatives aux gains d'image en termes de modernité et de proximité, s'ils ne sont pas négligés, ils interviennent d'une manière plus secondaire. Ainsi, moins de 6 internautes sur 10 (59% exactement) pensent que l'utilisation de ces nouveaux modes de communication peut améliorer la proximité de l'élu, et 55% l'inscrire à la pointe de la modernité.

Enfin deux critiques sont partagées par une courte majorité d'internautes : 57% pensent que ces moyens de communication négligent la dimension humaine de la relation entre l'élu et ses administrés, et 55% qu'ils relèvent encore du gadget, les autres moyens de communication s'avérant plus efficaces.

Relevons que sur tous ces éléments, peu d'internautes émettent des jugements catégoriques : jamais plus d'un sur quatre n'adhère totalement aux affirmations proposées, signe de ce que les représentations associées par le grand public à l'usage politique d'Internet par les élus ne sont guère encore constituées, faute d'un usage fréquent (et d'une offre de la part des élus qui reste encore confidentielle).

Les élus émettent des jugements plus tranchés sur ces moyens de communication, leur réflexion sur ces enjeux étant certainement plus aboutie que celle du grand public.

Il est d'abord frappant de noter que les élus mettent fortement l'accent sur les risques en termes d'image liés à l'utilisation du web 2.0 pour communiquer : 84% pensent qu'il est difficile de maîtriser totalement ce qui se dit sur Internet (47% sont même « tout à fait d'accord » avec cette idée). Ils accordent par ailleurs plus d'importance que le grand public à la dimension humaine : 64% des élus adhèrent à l'opinion selon laquelle l'utilisation de ces nouveaux modes de communication la néglige (29% se disant même « tout à fait d'accord »).

Quant au fait que ces nouveaux outils induisent à la fois des risques politiques et des risques de frustration, c'est une idée aussi majoritairement répandue, mais dans des proportions proches de celles observées au sein du grand public (respectivement 60% et 58%).

S'agissant des aspects plus positifs, la vision des élus apparaît moins enthousiaste que celle du grand public : ainsi, 64% seulement pensent que l'utilisation de ces nouveaux modes de communication représente un intérêt pour toucher certains publics comme les jeunes (contre 79% au sein du grand public pour qui cette opportunité constituait le premier atout du web 2.0). Dans le même ordre d'idée, 56% saluent la possibilité d'une plus grande réactivité auprès des administrés (contre 66% parmi l'ensemble des internautes).

Enfin, relevons que les élus municipaux sont majoritairement dubitatifs sur les bénéfices en termes d'image : moins d'un sur deux pensent que ces nouveaux modes de communication permettent de renforcer la proximité avec les administrés (47%) et d'améliorer l'image de l' élu (46%).



S'agissant des raisons susceptibles d'inciter les élus à ne pas utiliser ces moyens de communication sur Internet, les représentations des administrés apparaissent une nouvelle fois peu constituées. Il n'y a guère que la plus grande importance pour les élus d'être présents physiquement auprès des habitants qu'une large majorité considère comme une raison expliquant la non utilisation par leur maire de ces outils web 2.0 (68% adhèrent à cette idée). Les autres motifs invoqués ne recueillent l'adhésion que d'une courte majorité d'interviewés.

Sur ces mêmes dimensions, les élus n'utilisant pas Internet pour communiquer ont des jugements nettement plus tranchés : 94% d'abord estiment qu'il est plus important d'être présent physiquement auprès de ses administrés, 77% considèrent que ces modes de communication font perdre en finesse par rapport aux moyens traditionnels, 75% pensent que dans leur commune cela ne serait pas utile, ne leur permettant pas de toucher beaucoup de monde et 69% enfin que cela consommerait trop d'énergie.

Administrés et élus s'accordent pour rejeter l'idée qu'il y a derrière cette non utilisation du web 2.0 une incapacité technique (34% des administrés seulement pensent que les réseaux sociaux sont quelque chose de trop compliqué pour leur maire, même si 48% des élus font le même constat).

S'agissant enfin de l'e-réputation, elle est totalement ignorée de 85% des élus interrogés, 3% seulement ayant mis en œuvre une stratégie de veille de leur réputation sur Internet et 12% se contentant de se renseigner sur ce que l'on dit d'eux sur Internet, sans chercher à agir ou rectifier des éléments touchant à leur image. Le détail des réponses fait apparaître une préoccupation plus grande parmi les maires les plus jeunes ou ceux des grandes communes, bien que le taux d'élus s'attachant à protéger leur e-réputation ne soit majoritaire dans aucune catégorie.

